

Robi & Fanny : par Pécub

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La bonne adresse

Tous les problèmes pratiques ont une solution, à condition de savoir où demander de l'aide... Info Seniors est prêt à vous répondre. N'hésitez pas à utiliser ses services!

COTISATIONS – «Quelles cotisations à l'AVS dois-je payer en l'absence d'une activité lucrative?»

M^{me} T., Echallens

Réponse: Votre question nous donne l'occasion de rappeler que chacun est tenu de cotiser à l'AVS jusqu'à l'âge ordinaire de perception de la rente, soit 65 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes.

Info Seniors

Tél. 021/641 70 70

De 8 h 30 à 12 heures.

Egalement: «Générations», case postale 2633, 1002 Lausanne. Tél. 021/321 14 21.

Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, qui prendra effet par paliers dès 2001, allongera alors la période de cotisations. Les personnes sans activité lucrative doivent s'annoncer auprès de leur agence communale d'assurances sociales. Cela concerne en particulier les personnes prérétraitées, les bénéficiaires de l'assurance invalidité, les personnes au chômage qui n'ont plus droit aux indemnités et toutes celles ou ceux qui, pour quelque raison que ce soit, ne réalisent pas de revenus soumis à cotisation.

Les cotisations à l'AVS seront ainsi calculées en fonction du revenu effectivement réalisé au cours de l'année. La fortune sera également prise en compte. Par contre, les éventuelles pensions alimentaires perçues en vertu du droit de la famille, les prestations de l'AVS et de l'AI ainsi que des prestations complémentaires ne seront pas prises en considération. C'est ainsi que le montant des cotisations annuelles s'échelonne entre un minimum de Fr. 390.- et un maximum de Fr. 10 100.-. Ces cotisations étant donc proportionnelles au revenu, il convient d'insister sur la nécessité d'éviter les lacunes de cotisations afin de conserver son droit à une rente AVS complète.

Encore deux informations: tout d'abord, les personnes mariées dont le conjoint cotise au cours de l'année un montant équivalent ou supérieur au double de la cotisation minimale, soit Fr. 780.-, sont dispensées de l'obligation de cotiser. Ensuite, il n'est pas possible de cotiser davantage que les montants prévus par les barèmes de l'AVS.

HANDICAP – «Quelles sont les possibilités de voyager pour les personnes handicapées?»

M^{me} A., Ecublens

Réponse: En complément aux adresses accessibles en fauteuil roulant, citées dans «Générations» de mars 1999, nous vous indiquons trois agences de voyages ou associations spécialisées dans les excursions individuelles ou en groupe pour les handicapés physiques: Mobility International Suisse, Froburgstrasse 4, 4600 Olten, tél. 062/206 88 35; Han Tou Sens (Handicap Tourisme Sensibilisation), CP 9, 1261 Longirod, tél. 022/368 20 21; Avenir Malgré Tout, Borde 3C, 1018 Lausanne, tél. 021/312 74 35 et ch. De Chapelly 12, 1226 Thônex, tél. 022/349 94 34.

Robi & Fanny

PAR PÉCUB

